

Notification 2024/026

22 novembre 2024

NOTIFICATION AUX PARTIES

DATES, ARRANGEMENTS ET ENREGISTREMENT POUR LA 56^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE LA CMS

La 56^e réunion du Comité permanent de la CMS aura lieu du **25 au 27 mars 2024** à Bonn, Allemagne.

Cette notification sert d'invitation à la réunion, qui est ouverte à tous les membres et membres suppléants du Comité permanent, aux représentants des Parties à la CMS, des accords issus de la CMS, aux organisations partenaires et à d'autres observateurs. Une liste des membres et des suppléants du Comité permanent de la CMS est présentée ci-dessous.

Membres et suppléants du Comité permanent

RÉGION	MEMBRES	SUPLÉANTS
Afrique	Algérie Kenya Zimbabwe	Seychelles Ouganda Maroc
Asie	Bahreïn Inde	Maldives Bangladesh
Europe	Italie Monaco Royaume-Uni	France Monténégro Croatie
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	Panama Uruguay	Costa Rica Pérou
Océanie	Nouvelle-Zélande	Îles Cook
Dépositaire	Allemagne	
Hôte de la COP14	Ouzbékistan	

Questions organisationnelles

La réunion aura lieu au siège du Secrétariat à Bonn.

Le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire a aimablement accepté de fournir une interprétation simultanée en anglais, français, espagnol et allemand.

Le sous-comité du budget et des finances se réunira le 24 mars 2025.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

Ordre du jour et documents

L'ordre du jour provisoire de la réunion et les autres documents du StC56 seront disponibles en temps utile, ainsi que d'autres détails du programme, sur la page [StC56](#).

Conformément au règlement intérieur, la date limite pour la soumission des rapports et des documents au Secrétariat en vue de l'examen du StC56 est le **24 janvier 2025**. Tous les documents seront disponibles dans les trois langues de travail d'ici le **13 février 2025**.

Le modèle de présentation des documents et des rapports des représentants régionaux sera disponible sur la page web de la réunion.

Participation

Les Nations Unies, ses institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique, toute Partie qui n'est pas membre du Comité permanent, ainsi que tout État non-Partie à la Convention, après avoir informé le Secrétariat de leur intention de participer, peuvent assister à une réunion du Comité à leurs propres frais.

Tout autre organe ou organisme souhaitant assister à une réunion doit en faire la demande au Secrétariat au moins 30 jours avant la réunion en s'inscrivant.

Inscription

Veillez remplir le [formulaire d'enregistrement en ligne](#).

- Les membres du Comité permanent éligibles à un financement sont encouragés à confirmer leur participation au plus tard le **25 janvier 2025** afin de faciliter les arrangements logistiques nécessaires.
- Tout organe ou organisme qui n'est pas membre du Comité et qui souhaite assister à une réunion doit en faire la demande au Secrétariat au plus tard le **25 février 2025**. Le fait de remplir le formulaire d'inscription à la CMS vaut demande de participation.
- Les membres et suppléants non éligibles au financement sont priés de confirmer leur intention de participer à la réunion en remplissant le formulaire d'enregistrement en ligne dès que possible et au plus tard le **19 mars 2025**.

Organisation du voyage

Le Secrétariat organisera le voyage des participants bénéficiant d'une aide financière. **Tous les participants sont responsables de leurs propres réservations d'hôtel**. Des informations sur les hôtels et les transports locaux seront disponibles sur la page web de la réunion dans la fiche descriptive destinée aux participants.

Les participants sont invités à vérifier s'ils ont besoin d'un visa d'entrée en Allemagne et, le cas échéant, à en faire la demande le plus tôt possible. Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation personnalisée ou de toute autre assistance, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

Contacts

Si vous rencontrez des difficultés lors de l'inscription en ligne ou si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre demande de visa, veuillez en informer immédiatement le Secrétariat à l'adresse suivante : cms.secretariat@cms.int

Pour plus d'informations sur la 56^e réunion du Comité permanent de la CMS, veuillez contacter Mme Maria Jose Ortiz, juriste et cheffe des services de conférence, à l'adresse suivante : maria-jose.ortiz@un.org